

27, rue Notre-Dame : autoriser un service complémentaire de café

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire d'une partie du lot numéro 1 212 784 du cadastre du Québec à des fins de restaurant en usage associé à un musée, R.C.A.1V.Q. 535 (27, rue Notre-Dame, quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, district électoral du Cap-aux-Diamants).

Activité de participation publique

Consultation écrite

Période

Du 11 au 17 mars inclusivement

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

Projet

Secteur concerné

Le projet concerne le lot situé au 27, rue Notre-Dame situé approximativement à l'est de la côte de la Montagne, au sud de la rue du Porche, à l'ouest de la rue du Don-de-Dieu et de la place de Paris de même qu'au nord de la rue Sous-le-Fort.

Description du projet

L'organisme EXMURO, situé au 27, rue Notre-Dame, se spécialise dans la diffusion de l'art actuel dans l'espace public. Il présente notamment des expositions intérieures et souhaite maintenant offrir un service complémentaire de café dans ses locaux d'exposition.

Dans les musées, il est courant qu'un restaurant soit associé aux activités culturelles, auquel cas un article précis doit être présent à la réglementation. Or, cet article est absent de la grille de spécifications de la zone.

Principales modifications réglementaires

Pour approuver le projet, il est souhaité d'octroyer à EXMURO une autorisation temporaire d'une durée déterminée. Ce faisant, la Ville permettrait à l'organisme d'exercer l'usage voulu sans toutefois l'accorder dans tout le secteur.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible dans le site Web de la Ville de Québec :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=858>

Participation

Membre du conseil municipal :

- Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants

Personne-ressource :

- Emmanuel Bel, conseiller en urbanisme, Division de la Gestion territoriale

Coordination de la consultation :

- Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation dans la page Web du projet

- 5 visites sur la page Internet de la consultation écrite.
 - 0 commentaire reçu.
-

Questions et commentaires du public

Aucune intervention.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

Réalisation du rapport

Date

Le 19 mars 2025

Rédigé par

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications